



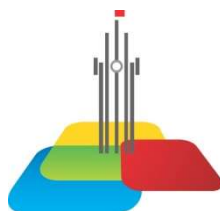
# L'agriculture biologique, pourquoi pas moi ?

Parcelles disponibles pour se tester à la production biologique  
Eco-quartier du Raquet



## Présentation et modalités de candidature

Date limite de dépôt de candidature : **27 février 2017**



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU DOUAIS

Avec le concours technique de :



- **Éléments de contexte**

Sur les communes de Douai et Sin le Noble, la CAD aménage l'éco-quartier du Raquet. Situé dans une aire d'alimentation de captage d'eau potable, la CAD souhaite agir à la protection de cette zone, notamment par le développement de l'agriculture biologique. En effet, l'utilisation de pratiques biologiques sur cette zone est à même d'améliorer la qualité de la ressource en eau.

La CAD porte également un projet de développement de l'agriculture biologique, intitulé BIOCAD, qui réunit une grande variété d'acteurs intervenant dans le domaine de l'agriculture, de l'eau et du développement territorial.

- **Projet**

**En réponse à ces différents enjeux (préservation de terres agricoles, développement de l'agriculture biologique, protection de la ressource en eau...), la CAD souhaite mettre à disposition 12 hectares de terres agricoles à des agriculteurs aujourd'hui conventionnels du territoire qui souhaiteraient expérimenter le mode de culture biologique.**

La vocation agricole de ces parcelles, précédemment cultivées en agriculture traditionnelle, serait préservée à minima jusqu'en 2024.

Ce projet vise donc à :

- offrir une opportunité temporaire à des producteurs du territoire d'expérimenter l'agriculture biologique
- donner à voir aux agriculteurs du territoire les réalités du mode de culture biologique
- développer les surfaces en agriculture biologique sur le territoire de la CAD et bénéficier de ses externalités positives (protection de l'eau, du climat, de la biodiversité, favoriser l'emploi...)
- valoriser les parcelles agricoles propriétés de la CAD
- agir à la protection de la ressource en eau

- **Mise à disposition des parcelles**

Il est envisagé de mettre ces parcelles à disposition d'un ou plusieurs agriculteurs, via une convention d'occupation annuelle et renouvelable qui mentionnera les engagements de la CAD et du producteur. L'engagement de recourir au mode de culture biologique sera inscrit dans cette convention qui régira les conditions d'utilisation du site.

La culture biologique nécessite la certification des terrains en AB. Ces coûts de certifications peuvent être en partie subventionnés. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des acteurs de la bio (p3)

Les producteurs retenus pourront faire l'objet d'un accompagnement spécifique par la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais et le GABNOR.

- **Modalités de sélection des candidats/ Engagements des producteurs :**

Un groupe technique, composé d'organisations professionnelles agricoles et de représentants de la Communauté, étudiera les projets. Les critères de sélection seront notamment les suivants :

- Engagement de certifier les terrains en agriculture biologique
- La définition d'un système et de pratiques agricoles basés sur les techniques de l'agriculture biologique
- Apporter des éléments permettant d'évaluer le sérieux et la motivation de la candidature : circuits de commercialisation envisagés, matériel utilisé

**Un candidat qui s'engagerait en parallèle à convertir en agriculture biologique des parcelles de son exploitation actuelle serait étudié avec une attention favorable. De plus, seront prioritaires dans l'attribution des terrains, les agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur le territoire de la CAD.**

- **Démarches et calendrier**

**Février 2017** : envoi du dossier de candidature à tous les producteurs de la CAD

**27 février** : date limite pour candidater

**Entre le 27 février et le 15 mars 2017** : Instruction des dossiers reçus. Sélection de 3 dossiers maximums. Rencontre des candidats individuellement. Si plusieurs agriculteurs sont retenus, des rencontres collectives seront proposées avec le comité pour définir les modalités de partage des terres et étudier les opportunités de coopérations.

**15 mars 2017** : mise à disposition des terres et début d'engagement AB

- **Comment candidater ?**

- Remplir le dossier de candidature ci-joint

Envoyer le document signé à la CAD, au service Direction rurale et Cadre de vie de la CAD (746 rue Jean Perrin, Parc d'activités de Douai-Dorignies, BP 300, 59351 DOUAI Cedex, ou directement par mail à [ncarton@douaisis-agglo.com](mailto:ncarton@douaisis-agglo.com)

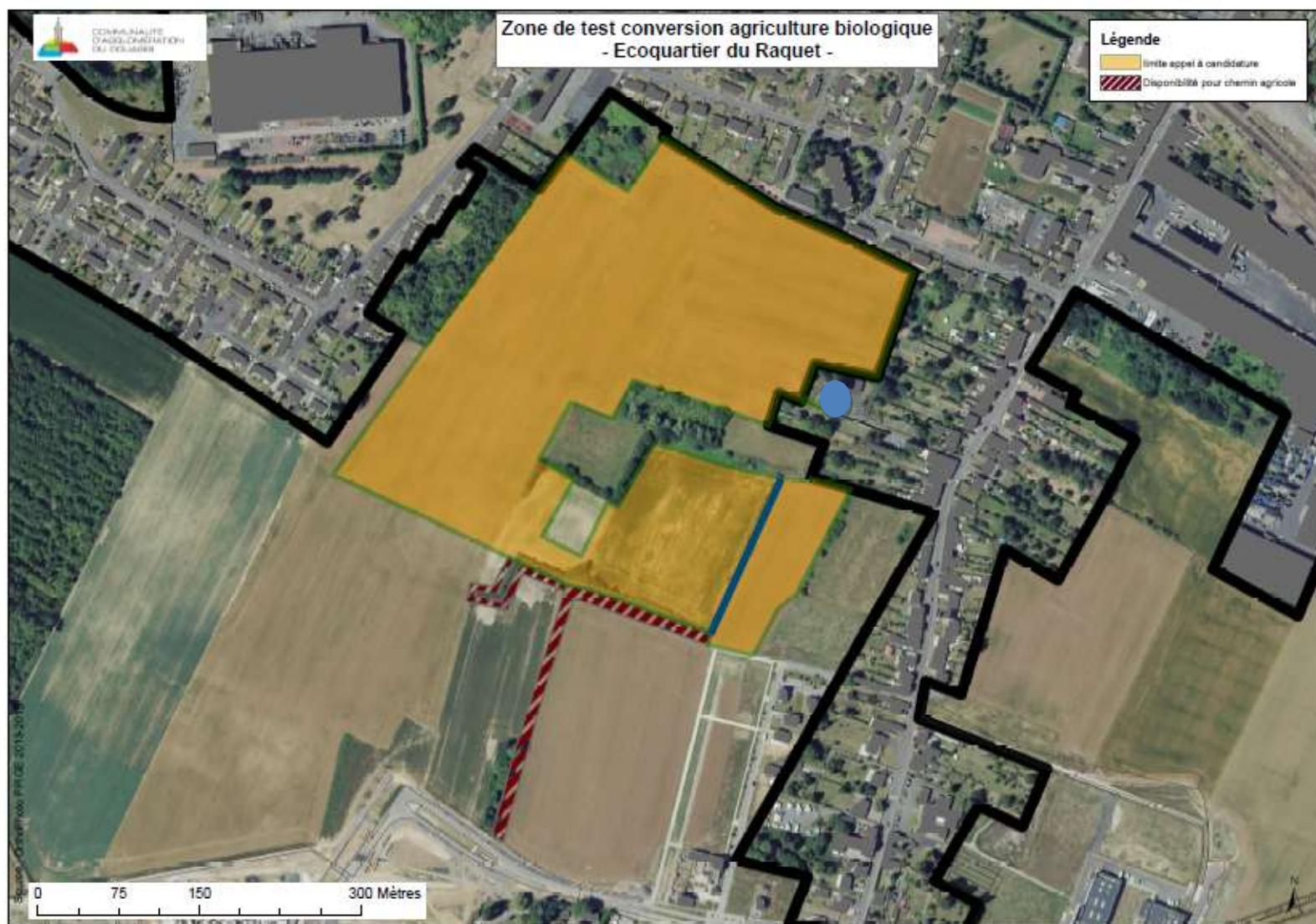
Pour toute question dans l'élaboration de votre candidature (démarche administrative, rotations, débouchés, matériel...), vous pouvez contacter :

Pour le **GABNOR** : Hélène PLUMART, animatrice grandes cultures, au 03 20 32 26 32

Pour la **Chambre d'Agriculture NPDC** : Yannick COSPEREC, conseiller grandes cultures, au 06.74.48.84.44

Pour la **CAD** : Nicolas CARTON, Chargé de mission, Direction rurale et cadre de vie, au 03.27.99.14.13

**Cartographie du site :**



**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Société : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

.....

Téléphone : .....

Adresse électronique : .....

Je soussigné-e ..... déclare solliciter l'étude de mon dossier pour prendre part au projet de zone test en agriculture biologique de l'éco-quartier du Raquet.

Je m'engage à me rendre disponible pour une rencontre avec le comité de sélection avant la mise de disposition des terres.

Fait à : .....

Le .....

Signature :

## I / Présentation du porteur de projet

- Avez-vous un diplôme agricole ? Si oui, lequel ?

.....

- Quel est votre assolement actuel ?

Culture	Surface (en hectare)

- Avez-vous un atelier d'élevage ? Si oui, description :

.....

- Avez-vous déjà rencontré des conseillers en agriculture biologique ?

.....

- Avez-vous déjà participé à des réunions ou formations concernant l'agriculture biologique ? Si oui, lesquelles ?

.....

.....

- Avez-vous déjà participé à des visites de fermes biologiques ?

.....

.....

- Utilisez-vous des outils alternatifs utilisables en bio (herse étrille, houe rotative...) ? Si oui, lesquels ? Pour quelles cultures ?

.....

.....

- Avez-vous des contacts avec des agriculteurs biologiques ? Si oui, lesquels ?

.....  
.....

**II / Présentation du projet**

- Quelles cultures envisagez-vous de cultiver sur la zone test de conversion ?

.....  
.....  
.....

- Connaissez-vous des opérateurs économiques qui pourraient collecter votre production biologique?

.....  
.....  
.....

- Envisagez-vous de convertir également des surfaces en bio de votre exploitation ? Aujourd’hui ou dans les années à venir ?

.....  
.....  
.....

**III / Dimension collective**

- Etes-vous membre d’un groupement de producteurs (GEDA, GIEE, groupe DEPHY...)

.....  
.....

- Etes-vous adhérents d’une CUMA ? Si oui, quel matériel partagez-vous ?

.....  
.....

- Si les 12 hectares disponibles étaient partagés et mis à disposition de 2 ou 3 agriculteurs, envisagez-vous de collaborer avec les autres ? Si oui, à quel sujet ?

.....  
.....